



Mohamed Ibn Chambas

Représentant Spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel



Ces élections sont une opportunité majeure dans la poursuite des efforts entrepris depuis des décennies en faveur du renforcement de institutions démocratiques

Ensemble, pour des élections pacifiques

2020 est une année d'élections en Afrique de l'Ouest et le Sahel.

À la suite du Togo où l'élection présidentielle a été organisée en février dernier, cinq autres élections présidentielles sont prévues en Guinée, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Ghana et au Niger.

Ces élections sont une opportunité majeure dans la poursuite des efforts entrepris depuis des décennies en faveur du renforcement de institutions démocratiques, la consolidation de la paix, et le développement. Mais, force est de constater qu'elles sont également une source de crispations et tensions politiques, voire – et cela est regrettable – trop souvent de violence et de crises qui menacent la cohésion sociale et la stabilité, non seulement des pays concernés, mais aussi de la sous-région.

Les violences sur fond de divisions, discours de haine, violations des droits de l'homme ne doivent plus constituer un moyen de résolution des différends relatifs aux processus électoraux. Ce temps est révolu. Seuls- la concertation, le dialogue et le consensus, soutenus par une démarche responsable et inclusive, pourront contribuer à façonner des solutions durables, dans l'intérêt de tous.

C'est dans ce sens, que nous avons entrepris récemment des missions conjointes avec la CEDEAO et l'UA en Guinée et en Côte d'Ivoire.

Cette approche régionale de prévention des conflits démontre l'attachement des trois entités à la résolution pacifique des différends, et leur engagement à mutualiser leurs efforts pour mieux soutenir et encourager les différents acteurs impliqués dans le processus électoral, à œuvrer pour la paix.

Dans un contexte marqué par la pandémie de la COVID-19 qui ne cesse de menacer la vie de millions de personnes, et d'affecter sévèrement les économies des pays de la sous-région, il est nécessaire de se mobiliser pour que ces élections soient véritablement synonymes de progrès démocratique pour la sous-région.

Tous les interlocuteurs que nous avons rencontré lors de nos missions conjointes, notamment les femmes et les jeunes, ont été unanimes pour exprimer leur attachement à la paix et à la non-violence.

Ensemble, mobilisons-nous davantage pour que cela devienne une réalité, et pour que les femmes et les jeunes puissent jouer un rôle effectif dans la consolidation de la paix et le développement, tel qu'il a été affirmé dans la résolution 1325 du Conseil de Sécurité de l'ONU dont nous célébrons ce 31 octobre le vingtième anniversaire.



Élections en Afrique de l'Ouest et le Sahel, entre crises et espoir



La délégation conjointe de la CEDEAO, de l'Union Africaine et des Nations Unies au palais Sekhoutoureya pour discuter avec le Président Alpha Condé. Conakry, 4 oct 2020.
Photo: UNOWAS

Cinq pays organiseront des élections : La Guinée, la Cote d'Ivoire, Burkina Faso, Ghana et Niger. Malgré la pandémie de la COVID-19, UNOWAS en étroite coordination avec ses partenaires régionaux de la CEDEAO et l'UA, se sont mobilisés à travers des missions conjointes pour prévenir d'éventuelles crises et conflits.

Les élections constituent l'un des principaux moyens dont disposent les citoyens pour participer à la prise de décision qui touchent à leur vie, ainsi que pour rendre leurs représentants responsables de leurs actes et des résultats qui en découlent. Elles constituent également un moment important dans le renforcement de la vie démocratique, nécessaire à l'enracinement de la paix.

Dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel qui fait face à une multitude de défis, la légitimité politique que confèrent la tenue d'élections pacifiques, transparentes, et crédibles est indispensable pour assurer le fonctionnement optimal de l'État et relever les défis de développement et de sécurité.





Lancement du projet d'appui aux médias en Guinée pour une élection présidentielle transparente et apaisée. Conakry, 3 oct 2020. Photo: UNOWAS.

La population de l'Afrique de l'Ouest s'élève à environ 391,026,791 personnes qui représentent près de 29% de la population totale du continent. Environ 41% (159,226,372) de cette population ira aux urnes au cours du dernier trimestre de cette année, pour choisir notamment leurs Présidents de la République. Il s'agit de la Guinée, la Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Ghana et Niger.

30 ans après les premières vagues de démocratisation dans la sous-région, les élections de 2020 sont une opportunité pour les citoyens de ces pays de consolider les pratiques démocratiques. En effet, malgré les réformes entreprises en matière d'ajustement des cadres légaux et réglementaires, les processus électoraux continuent de souffrir d'une faiblesse de consensus et nourrissent les tensions politiques dans ces pays.

Élections sur fond de COVID-19

Au-delà d'être une année d'élections dans la sous-région, 2020 est aussi l'année de la pandémie du COVID-19. Le bouleversement de la vie politique, sociale et économique causé par l'irruption de cette pandémie, s'est ajouté aux nombreux défis auxquels font face les pays de la sous-région.

Face à cette situation inédite, UNOWAS s'est rapidement mobilisée pour soutenir ces pays dans leur lutte contre la pandémie, et dans leurs efforts pour l'organisation d'élections pacifiques et inclusives. Des réunions et sessions de travail « virtuelles » ont été organisées avec les différents Coordonnateurs Résidents des Nations Unies dans les cinq pays, les autorités nationales, les acteurs politiques, les représentants de la société civile, ainsi que les partenaires régionaux et internationaux. L'objectif était de faire un état des lieux



30 ans après les premières vagues de démocratisation dans la sous-région, les élections de 2020 sont une opportunité pour les citoyens de ces pays de consolider les pratiques démocratiques





des préparatifs à l’approche des échéances électorales qui se tiendront sur fond de la COVID-19, de mobiliser toutes les parties prenantes à agir en concertation pour assurer l’organisation d’élections pacifiques.

Ces séances de travail « virtuelles » ont permis d’évaluer les besoins et les attentes des acteurs impliqués dans le processus électoral. Elles ont aussi permis de faire un diagnostic des diverses situations politiques, et d’élaborer une action axée sur la prévention des conflits.

Actions conjointes de prévention des conflits

Il est évident que les différends liés aux processus électoraux ne manquent pas. Les crispations et tensions politiques observées durant la période pré-électorale, souvent accompagnées d’actes de violences, comme en Guinée et en Côte d’Ivoire, sont source d’inquiétude, car elles portent le risque d’une crise majeure susceptible d’affecter la stabilité et la sécurité des pays concernés et de la sous-région.

Tout en maintenant les discussions « virtuelles » avec les parties prenantes pour aider à atténuer les différences et favoriser le consensus, il était nécessaire de planifier des rencontres physiques avec tous les acteurs potentiels dans les cinq pays. Cela a pu se faire lorsque les gouvernements de la sous-région ont levé certaines mesures mises en place dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, notamment les restrictions des voyages.

Dès le début du mois de septembre, le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel (UNOWAS), Mohamed Ibn Chambas, a entamé une série de visites marathon dans les pays concernés.



Les crispations et tensions politiques observées durant la période pré-électorale, souvent accompagnées d’actes de violences, comme en Guinée et en Côte d’Ivoire, sont source d’inquiétude



Du Niger à la Guinée, en passant par la Côte D'Ivoire et le Burkina Faso, le Représentant spécial, seul ou avec ses partenaires de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union Africaine (UA), a effectué plusieurs missions de bons offices dont l'objectif était d'encourager tout le monde à œuvrer pour des élections pacifiques et inclusives.

Mohamed Ibn Chambas a rappelé la nécessité de résoudre les différends à travers les moyens légaux, et de saisir l'opportunité de ces élections pour davantage consolider la paix et la démocratie. Il a également appelé les autres acteurs, notamment les médias en Guinée, à contribuer à la culture de la paix et à refuser la diffusion des discours de haine et de divisions.

Conscients de l'enjeu de ses élections et de l'importance de l'action conjointe régionale, UNOWAS et ses partenaires de la CEDEAO et l'UA ont entrepris des missions pré-électorales de haut niveau, notamment en Côte d'Ivoire et en Guinée pour aider les parties prenantes à dépasser leurs désaccords et agir pour l'intérêt de leurs populations qui aspirent à la paix et à la prospérité.

Le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, s'est fait l'écho de ces appels, en exhortant à son tour tous les dirigeants politiques et leurs partisans à s'abstenir de tout acte d'incitation à la violence, de propos incendiaires, de profilage ethnique et de violence.

Plus d'articles dans le Mag

- Élections en Afrique de l'Ouest et le Sahel, entre crises et espoir
- UNOWAS promeut la participation des femmes aux processus de paix
- « Les résultats atteints sont encourageants mais sont encore loin des objectifs fixés par la Résolution 1325 »
- « La Commission de la CEDEAO a déployé des efforts considérables pour que les femmes soient au cœur du développement socio-économique de la région »
- Malgré la COVID-19, la mise en œuvre des Résolutions 2250 et 2419 relatives aux jeunes, la paix et la sécurité est en bonne voie en Afrique de l'Ouest et au Sahel
- Les femmes et les jeunes constituent un maillon essentiel pour toute politique de développement
- Le travail de la Commission mixte Cameroun-Nigeria récompensé par le prix Raymond Milefsky
- UNOWAS en Bref

UNOWAS promeut la participation des femmes aux processus de paix

Dans la sous-région, UNOWAS reste mobilisé pour soutenir la mise en œuvre effective de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité, dont nous célébrons le 20^{ème} anniversaire le 31 Octobre.



Manifestations de militants anti-esclavagistes à Nouakchott, en Mauritanie. Photo: REUTERS

Il y a vingt ans la communauté internationale, à travers le Conseil de Sécurité de l'ONU, prenait une ferme position en adoptant une Résolution qui appelle au respect des droits fondamentaux des femmes, à leur protection contre les violences, et à leur participation dans les processus de paix. C'est la naissance de la Résolution 1325.

Soucieuse de l'appropriation par les Etats de l'application de la Résolution 1325, cette dernière demande instamment aux États à ce que les femmes soient davantage représentées à tous les niveaux de prise de décisions dans les institutions et mécanismes nationaux, régionaux et internationaux pour la prévention, la gestion et le règlement des différends. Elle demande aussi d'intégrer, entre autres, la dimension genre dans tous les programmes, y compris le désarmement, la démobilisation et la



réintégration. La 1325 met également l'accent sur la responsabilité de tous les États à mettre fin à l'impunité et de poursuivre en justice ceux qui sont accusés de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre, y compris toutes les formes de violence sexiste et autre à l'égard des femmes et des filles.

Au fil des années, la Résolution 1325 a été complétée par les huit Résolutions suivantes relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité ; à savoir : 1820 (2008), 1888 (2009), 1889 (2009), 1960 (2010), 2106 (2013), 2122 (2013), 2242 (2015), 2467 (2019) ; ainsi que les résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018) sur les jeunes, la paix et la sécurité.



Depuis 20 ans, les appels pour une plus grande participation des femmes aux processus de cessez-le-feu et de paix se multiplient

Un plaidoyer continu

Depuis 20 ans, les appels pour une plus grande participation des femmes aux processus de cessez-le-feu et de paix se multiplient. Tout dernièrement, au regard de la pandémie de la COVID-19 et de ses effets, le Département des Affaires Politiques et de la Consolidation de la Paix (DPPA) et ONU Femmes ont publié le 03 août 2020 [une note de synthèse intitulée « COVID-19 et conflit : faire progresser la participation significative des femmes aux processus de cessez-le-feu et de paix »](#). Cette note reconnaît que la pleine participation des femmes est essentielle pour une réponse efficace à la pandémie de la COVID-19 et également dans l'avancement des processus de paix.

A travers ce document, les deux structures onusiennes rappellent que « Les femmes ont un droit fondamental et un intérêt à participer à la prise de décision qui les concerne et l'avenir de leur pays ». La note précise aussi que « l'engagement des femmes dans les processus de paix présente des avantages substantiels. Leur participation directe peut contribuer à changer la dynamique et à élargir les questions en discussion, ce qui augmente la probabilité de s'attaquer aux causes profondes du conflit et de renforcer l'adhésion de la communauté au processus et aux résultats ».

La note fournit également une analyse préliminaire de l'impact du COVID-19 sur la participation des femmes aux cessez-le-feu et aux processus de paix et propose une série de recommandations.

Priorité à l'inclusion et à la protection des femmes

En Afrique de l'Ouest et au Sahel les conflits armés se sont accrus. En plus de l'extrémisme violent conduisant au terrorisme comme dans le cas de plusieurs pays, les crises liées aux élec-





Événement de Haut niveau sur le thème: "Femmes, violence et terrorisme en Afrique de l'Ouest et le Sahel: bâtir une réponse régionale et internationale". Dakar, 10 avril 2018.

Photo: UNOWAS



UNOWAS s'emploie
quotidiennement
à veiller à la
mise en œuvre
des différentes
Résolutions

tions comme en Guinée et Côte d'Ivoire, le changement climatique, la piraterie et la criminalité transnationale organisée, sont autant de menaces à la sécurité et à la stabilité de la sous-région qui exigent une action coordonnée de la part des Etats qui implique la participation des jeunes et des femmes.

Cette année, la pandémie de la COVID-19 s'est ajoutée aux nombreux défis auxquels la sous-région fait face. Elle a mis à l'épreuve les acteurs politiques et économiques. Elle a également accentué les inégalités entre les sexes et menace de saper les droits de l'homme.

UNOWAS s'emploie quotidiennement à veiller à la mise en œuvre des différentes Résolutions, mais aussi à davantage encourager les gouvernements de la sous-région à faciliter l'intervention des femmes dans les processus de prises de décisions politiques.

A travers un partenariat étroit avec les organisations régionales, comme, la CEDEAO, l'Union du Fleuve Mano, le G5 Sahel, et les agences des Nations Unies ONU Femmes, le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Haut-Commissariat des Droits de l'Homme (HCDH) et d'autres parties prenantes pour la mise en œuvre des Résolutions du Conseil de Sécurité, UNOWAS promeut l'inclusion systématique des femmes dans la prévention et la résolution des conflits, la médiation, la négociation et la reconstruction post-conflits ainsi que la prise en compte du genre dans la réforme du secteur de sécurité. Elle encourage l'intégration du genre dans les programmes et pro-



cessus de paix, de même que l'adoption et la mise en œuvre de politiques, lois et mesures en faveur de l'autonomisation des femmes et de l'égalité hommes-femmes, conformément aux instruments légaux internationaux et régionaux existants.

Lors de sa participation, le 8 octobre 2020, à la réunion ministérielle de la CEDEAO sur la violence sexuelle basée sur le genre et les droits des femmes et des filles dans le cadre de la pandémie de la COVID-19, le Représentant Spécial pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohamed Ibn Chambas, a réitéré l'engagement continu des Nations Unies, en partenariat avec la CEDEAO, à donner la priorité à la protection et à la promotion des droits et libertés des femmes et des filles dans la sous-région.



Depuis l'adoption de la 1325, nous avons fait des progrès significatifs dans la compréhension et la résolution des défis auxquels les femmes sont confrontées pour parvenir à une participation pleine et égale à la prévention des conflits

Encore du chemin à parcourir

« Depuis l'adoption de la 1325, nous avons fait des progrès significatifs dans la compréhension et la résolution des défis auxquels les femmes sont confrontées pour parvenir à une participation pleine et égale à la prévention des conflits, au règlement des conflits, à la consolidation de la paix et au maintien de la paix », a dit Mme Rosemary A. DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, lors de son intervention le 2 octobre 2020 devant la Commission pour la Consolidation de la paix. « Les contributions des femmes à la paix et à la sécurité sont encore souvent hors du cadre des efforts officiels et trop souvent sous-évaluées », a-t-elle ajouté.

Faisant écho au constat fait par Mme DiCarlo, Mohamed Ibn Chambas, a rappelé lors de son intervention à la réunion ministérielle de la CEDEAO sur la violence sexuelle basée sur le genre et les droits des femmes et des filles « qu'ensemble, nous devons travailler pour investir dans l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, non seulement en tant que fins en soi, mais en tant que moyen essentiel d'atteindre notre objectif primordial de prévention des conflits et de consolidation de la paix et de la prospérité dans la région »

Malgré un effort international soutenu pour la mise en œuvre de la Résolution 1325, les femmes sont toujours largement exclues des négociations de paix et le niveau de violences sur les femmes reste encore élevé. La participation des femmes aux processus de négociations et de consolidation de la paix ainsi qu'aux processus de justice transitionnelle, de reconstruction et de développement, reste trop faible.

En effet, le nouvel Indice des normes sociales relatif à l'égalité des sexes publié le 5 mars 2020 par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)¹ révèle que, malgré des



1 UNDP. (2020). Tackling Social Norms: A Game Changer for Gender Inequalities. Available: <http://hdr.undp.org/en/GSNI>

décennies de progrès pour combler l'écart entre les hommes et les femmes en matière d'égalité, près de 90 % des hommes et des femmes nourrissent au moins un préjugé envers les femmes. La même étude souligne également que moins de 24 % des sièges parlementaires dans le monde sont occupés par des femmes et il n'existe que 10 femmes chefs de gouvernement sur 193, alors que les hommes et les femmes votent dans les mêmes proportions.

A la veille du vingtième anniversaire de la Résolution 1325, des efforts sont encore nécessaires pour faciliter la pleine participation des femmes dans les processus de paix, et la construction d'un monde meilleur.

Plus d'articles dans le Mag

- [Élections en Afrique de l'Ouest et le Sahel, entre crises et espoir](#)
- [UNOWAS promeut la participation des femmes aux processus de paix](#)
- [« Les résultats atteints sont encourageants mais sont encore loin des objectifs fixés par la Résolution 1325 »](#)
- [« La Commission de la CEDEAO a déployé des efforts considérables pour que les femmes soient au cœur du développement socio-économique de la région »](#)
- [Malgré la COVID-19, la mise en œuvre des Résolutions 2250 et 2419 relatives aux jeunes, la paix et la sécurité est en bonne voie en Afrique de l'Ouest et au Sahel](#)
- [Les femmes et les jeunes constituent un maillon essentiel pour toute politique de développement](#)
- [Le travail de la Commission mixte Cameroun-Nigeria récompensé par le prix Raymond Milefsky](#)
- [UNOWAS en Bref](#)

ENTRETIEN AVEC MME. OULIMATA SARR

« Les résultats atteints sont encourageants mais sont encore loin des objectifs fixés par la Résolution 1325 »



Dans le cadre du vingtième anniversaire de l'adoption de la Résolution 1325, UNOWAS Magazine est allé à la rencontre de Mme Oulimata Sarr, Directrice Régionale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre de l'entité des Nations Unies consacrée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, ONU Femmes. Elle nous parle de l'impact de la COVID-19 sur les femmes et de la mise en œuvre de la Résolution 1325 en Afrique de l'Ouest. Entretien.

La pandémie de la COVID-19 n'épargne personne. Quel est votre évaluation de son impact sur les femmes dans la sous-région ?

Les effets de la pandémie du COVID-19 n'épargnent aucun secteur, affectent toute la population, et les femmes en particulier. Les femmes sont plus durement touchées par les

▲ Mme Oulimata Sarr, Directrice Régionale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre de l'entité des Nations Unies consacrée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, ONU Femmes





Visite au camp de réfugiés de Maiduguri au Nigéria. Photo: ONU Femmes

impacts économiques que la COVID-19 entraîne. Elles travaillent majoritairement dans le secteur informel pour obtenir les ressources nécessaires à leur survie au quotidien. Le confinement partiel ou total peut les empêcher de gagner leur vie et de subvenir aux besoins fondamentaux de leurs familles. Les expériences ont montré que là où les femmes sont principalement responsables de l'approvisionnement et de la préparation des aliments pour la famille, l'augmentation de l'insécurité alimentaire à la suite des crises peut les exposer à la précarité, à la déstabilisation familiale et à un risque accru de violence domestique en raison de l'intensification des tensions au sein du ménage. Pour certaines d'entre elles, en particulier celles qui gèrent des petites entreprises que ce soit dans le formel ou dans l'informel, le manque de mesures de soutien auquel elles font face implique de choisir entre ouvrir leur entreprise ou rester à la maison pour prendre soin de leur famille.

Pensez-vous que les gouvernements de la sous-région ont fait le nécessaire pour protéger les femmes ?

Nous ne connaissons pas encore l'ampleur globale de l'impact de cette crise. Les organisations de femmes dans la région alertent sur le risque d'augmentation des grossesses précoces lors des prochaines mois et nous constatons déjà une augmentation des mariages précoces et d'autres formes de violence dans certains pays d'Afrique de l'Est.



L'augmentation de l'insécurité alimentaire à la suite des crises peut les exposer à la précarité



Dans tous les cas de figure, et en reconnaissant qu'aucun gouvernement n'était prêt à faire face à une pandémie de cette envergure, la crise a mis l'accent sur la nécessité de renforcer la résilience et d'améliorer la protection des populations face aux chocs futurs. Et à ce niveau-là, la crise actuelle a mis le doigt sur certaines absences et gaps importants dans les systèmes de protection sociale de notre région. Il nous faut œuvrer à élargir les mécanismes de protection sociale pour qu'ils atteignent les plus vulnérables, y compris les travailleurs/euses du secteur informel, et pour développer des solutions adaptées aux conditions de vie de la région. Les activités non-rémunérées d'assistance continuent à être un frein à la participation économique des femmes, un gap qui a davantage été creusé par la crise sanitaire et la fermeture des écoles.

La crise de la COVID a également fait ressortir les inégalités structurelles qui existent dans tous les domaines : la santé, l'économie, la sécurité, la protection sociale, les violences faites aux femmes et aux filles. En temps de crise, lorsque les ressources s'amenuisent et que les capacités institutionnelles sont mises à rude épreuve, les situations auxquelles les femmes et les filles sont confrontées ont des impacts disproportionnés. Les acquis, arrachés de haute lutte en matière de droits des femmes, sont également menacés.

Aujourd'hui, les données collectées des évaluations rapides ainsi que les témoignages recueillis montrent que les stratégies d'atténuation tels le confinement, la restriction des mouvements ont été des facteurs aggravants des violences faites aux femmes car ont entraîné des violences domestiques et intrafamiliales ainsi que d'autres types de violences faites aux femmes dans le monde, y compris dans la sous-région. Le confinement a exacerbé les tensions et le stress créés par les contraintes sécuritaires, sanitaires et économiques. En d'autres termes, les mesures destinées à assurer la sécurité des populations ont souvent l'effet inverse pour les femmes et les filles.

Avant l'apparition de la Covid-19, la violence domestique constituait déjà l'une des principales violations des droits humains. Au cours des 12 derniers mois, 243 millions de femmes et de filles (âgées de 15 à 49 ans) dans le monde ont été victimes de violence physique ou sexuelle de la part d'un partenaire intime. Alors que la pandémie de Covid-19 poursuit sa progression, ce nombre devrait vraisemblablement augmenter, entraînant de multiples répercussions sur le bien-être des femmes, leur santé sexuelle, reproductive et mentale.



La crise de la COVID a également fait ressortir les inégalités structurelles qui existent dans tous les domaines





Malgré la grande visibilité qui a été donnée à l'impact de la Covid-19 sur les violences faites aux femmes, la capacité de réponse a été limitée, dû à l'insuffisance de financements.

Pourquoi est-il important que les femmes soient au cœur de la réponse à la pandémie du de la COVID-19 alors que les statistiques montrent que les hommes sont les plus touchés ?

Bien que l'aspect sanitaire de la maladie touche les hommes d'avantage, les impacts socio-économiques liés à la pandémie COVID-19 ne se sont pas répartis de manière égale. Les femmes et les filles sont particulièrement touchées de manière disproportionnée, en raison des inégalités pré-existantes. En plus, la crise risque d'aggraver les inégalités entre les sexes et d'élargir les écarts entre les hommes et les femmes. Raison pour laquelle, des mesures prenant en considération les besoins des femmes et des filles sont essentielles pour garantir une réponse efficace et juste à la pandémie. De plus, les entreprises dirigées par des femmes ont été touchées plus rapidement par les effets de la pandémie que les PME dirigées par des hommes. En effet, une enquête d'ONU Femmes et de l'agence des PME de Côte d'Ivoire a montré qu'un nombre plus élevé d'entreprises dirigées par des femmes ont été contraintes de stopper leur activité en raison de la crise (64 % des entreprises dirigées par des femmes contre 52 % des entreprises dirigées par des hommes). Dès lors, il devient essentiel de positionner les femmes et les entreprises dirigées par des femmes au cœur des secteurs qui vont tirer profit de la relance post-COVID afin d'assurer une croissance inclusive et durable, en reconstruisant pour le mieux.

▲
Visite des champs-écoles à Ross Béthio par Mme Oulimata Sarr, nord du Sénégal. Photo: ONU Femmes.



Et pour conclure sur ce sujet, je voudrais citer la Directrice Exécutive d'ONU Femmes, Mme Phumzile Mlambo-Ngcuka qui dans un discours datant du 6 Avril 2020 avait déclaré : « La COVID-19 nous met déjà à l'épreuve d'une manière inédite, provoquant des chocs affectifs et économiques que nous avons du mal à surmonter. La violence qui se révèle aujourd'hui comme un sinistre aspect de cette pandémie est un reflet de nos sociétés et un défi pour nos valeurs, notre résilience et notre humanité partagée. Nous devons non seulement survivre au coronavirus, mais également renaître de cette crise en plaçant la puissance des femmes au cœur de la reprise. »

Octobre prochain nous fêterons les 20 ans de la résolution 1325 (2000) relative aux femmes, à la paix et à la sécurité. Quel inventaire faites-vous de sa mise en œuvre en Afrique de l'Ouest et au Sahel ?

L'adoption à l'unanimité de la Résolution 1325 par le Conseil de Sécurité a été historique dans la mesure où c'était la première fois qu'une résolution exclusivement consacrée à la problématique sur les femmes, la paix et la sécurité avait fait l'objet d'attention et d'engagement fort de la part du Conseil de Sécurité. Son adoption a créé beaucoup d'enthousiasme mais aussi de grandes attentes de la part des femmes et des différents acteurs en matière de genre à travers le monde. Au cours de ces 20 ans d'existence, le Conseil de Sécurité a priorisé le suivi de l'état de sa mise en œuvre, ce qui a conduit à l'adoption de 9 autres résolutions. Au niveau de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, beaucoup d'initiatives ont été menées et ont conduit à des résultats certes pas suffisants mais encourageants. Ainsi au niveau normatif presque tous les pays disposent de plans d'action nationaux de mise en œuvre de la résolution 1325, à la suite de fortes sensibilisations menées sur la résolution, les acteurs et la population sont plus convaincus du rôle que les femmes doivent jouer pour aboutir à une paix durable. A travers tous les pays d'Afrique, les femmes sont organisées en associations qui œuvrent pour la paix et elles mènent un travail inestimable en matière de rapprochement et réconciliation communautaire. Leur rôle est parfois occulté ou pas apprécié à juste titre, mais il existe dans la région de multiples exemples très réussis où les femmes ont pu se mobiliser pour freiner des conflits communautaires sanglants, plaider en faveur de la paix et d'une gestion pacifique des conflits que ce soit au Mali, au Niger, au Burkina Faso, et elles sont à pied d'œuvre pour prévenir les conflits électoraux dans beaucoup de pays.

En matière de protection, les corps de défense et de sécurité ainsi que le secteur de la justice ont fait des progrès pour une meilleure protection des femmes contre les vio-



L'adoption à l'unanimité de la Résolution 1325 par le Conseil de Sécurité a été historique dans la mesure où c'était la première fois qu'une résolution exclusivement consacrée à la problématique sur les femmes, la paix et la sécurité avait fait l'objet d'attention et d'engagement fort de la part du Conseil de Sécurité





Journée Internationale de la Fille: Mme Oulimata Sarr et Mme Ndèye Sali DIOP DIENG, Ministre de la Femme du Sénégal remettent des prix d'encouragement aux filles les plus méritantes. Dakar, 13 octobre 2020. Photo: ONU Femmes

lences. Plusieurs formations ont été conduites en faveur des membres de ces corps, ce qui a permis un changement de comportement et l'adoption d'initiatives en faveur du genre. Ainsi l'armée et la police de beaucoup de pays disposent désormais des plans d'actions et des unités genre, ont revu leurs codes de conduite, et disposent de politiques pour une augmentation progressive du nombre de femmes dans ces corps. Beaucoup de pays ont également adopté des lois pour une meilleure répression des violences à l'égard des femmes.

Des résultats encourageants ont également été atteints dans la représentation des femmes dans les sphères de prise de décision dans les pays en situation pacifique ou post-conflit, surtout par l'adoption de lois sur les quotas dans beaucoup de pays. Les Nations-Unies ont également fait un grand bond en avant, en augmentant le nombre de femmes dans les missions de maintien de la paix et dans les positions stratégiques de représentation dans la région.

Que doit-on faire pour que la mise en œuvre de cette résolution améliore davantage la situation des femmes dans les années à venir ?

Les résultats atteints sont encourageants mais sont encore loin des objectifs fixés par la résolution 1325. Ils ont contribué à créer un environnement favorable et constituent des jalons pour accélérer la mise en œuvre effective de l'agenda femmes, paix et sécurité dans la période à venir. Pour une mise en œuvre effective de cette résolution, il faudra continuer la sensibilisation des différents acteurs afin de briser la résistance toujours existante par rapport à l'implication des femmes dans les mécanismes de paix. Le rôle des femmes en tant que médiatrices de paix devra être reconnu et sou-



Beaucoup de pays ont également adopté des lois pour une meilleure répression des violences à l'égard des femmes



tenu dans toutes les situations de conflit. Les diverses organisations œuvrant pour la paix dans les différents pays de la région ont besoin de plus de soutien, tant institutionnel que technique et financier, afin qu'elles puissent mieux jouer leur rôle et produire plus d'impact pour la paix. Malgré les efforts fournis, les violences sexuelles à l'égard des femmes continuent à être un fléau et il faudra intensifier les actions en vue de leur éradication.

Même si l'agenda femmes paix et sécurité a bénéficié d'un grand soutien politique au niveau international et dans la région, il n'a pas été financé à hauteur des objectifs fixés. Il s'avère plus que jamais indispensable d'accorder un appui financier de la part des Etats et des bailleurs de fonds pour la mise en œuvre effective des différents Plans d'action Nationaux de la R1325 dans la région. En même temps l'appropriation et la priorisation de ces plans par les Etats de ces plans reste à renforcer pendant les années à venir.

En cette période de crise, quelles sont selon vous les trois priorités/mesures à entreprendre par les gouvernements et ONUFEMMES pour mieux protéger les femmes et assurer leur participation effective dans les processus de décision ?

Il est essentiel que les gouvernements qui introduisent des mesures pour empêcher la propagation de la COVID-19, comme le confinement ou la quarantaine, entreprennent une série d'actions supplémentaires pour réduire l'impact potentiellement négatif que ces mesures vont avoir sur les populations les plus vulnérables, y compris les femmes et les filles. Il faudra effectivement veiller à ce que les droits de l'homme soient au cœur de la réponse et ceux des femmes encore plus.

Au-delà de la nécessité de ventiler les données de prise de décision relatives (au moins par sexe, âge, handicap,) à l'épidémie et de les analyser en conséquence, il faudra que les gouvernements avec le soutien d'ONU Femmes s'assurent que les plans stratégiques nationaux de préparation et d'intervention face à la Covid-19 reposent sur une analyse approfondie des questions de genre, garantissent le droit à l'information pour tous et toutes et assurent la disponibilité, l'accessibilité, l'acceptabilité et la bonne qualité des installations, biens et services de soins de santé à tous ceux qui en ont besoin. Pour finir il sera primordial de garantir la participation des femmes et des filles dans tous les processus de prise de décision pour faire face à l'épidémie de COVID-19 et élaborer des stratégies ciblées d'autonomisation économique des femmes pour atténuer l'impact de l'épidémie et offrir des mesures d'accompagnement effectives.

Plus d'articles dans le Mag

- [Élections en Afrique de l'Ouest et le Sahel, entre crises et espoir](#)
- [UNOWAS promeut la participation des femmes aux processus de paix](#)
- [« Les résultats atteints sont encourageants mais sont encore loin des objectifs fixés par la Résolution 1325 »](#)
- [« La Commission de la CEDEAO a déployé des efforts considérables pour que les femmes soient au cœur du développement socio-économique de la région »](#)
- [Malgré la COVID-19, la mise en œuvre des Résolutions 2250 et 2419 relatives aux jeunes, la paix et la sécurité est en bonne voie en Afrique de l'Ouest et au Sahel](#)
- [Les femmes et les jeunes constituent un maillon essentiel pour toute politique de développement](#)
- [Le travail de la Commission mixte Cameroun-Nigeria récompensé par le prix Raymond Milefsky](#)
- [UNOWAS en Bref](#)

ENTRETIEN AVEC MME. SIGA FATIMA JAGNE

« La Commission de la CEDEAO a déployé des efforts considérables pour que les femmes soient au cœur du développement socio-économique de la région »



Siga Fatima Jagne

UNOWAS Magazine s'est entretenu avec Dr. Siga Fatima Jagne, Commissaire des Affaires sociales et du Genre de la commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Mme. Jagne fait un bilan de la mise œuvre de la Résolution 1325 dans la région et des réalisations de son organisation pour l'égalité des sexes.

Quelle est votre évaluation personnelle de la mise en œuvre de la Résolution 1325 ?

Mon évaluation de la Résolution 1325 est tirée des évaluations réalisées dans la région par les organismes de recherche, les organisations de femmes et aussi et surtout la Commission de la CEDEAO. Dans l'ensemble, nous avons noté des résultats très significatifs dans le travail de plaidoyer pour la participation des femmes à la prévention des conflits



dans la région. Des plans d'action pour les femmes, la paix et la sécurité ont été élaborés et mis en œuvre dans la plupart de nos États membres.

Je voudrais saisir cette occasion pour reconnaître et saluer le rôle prépondérant joué par les ministères sectoriels et les organisations de la société civile.

Cependant, je ne suis pas non plus satisfaite de l'implication des femmes dans les organes de décision et de la protection effective de leurs droits contre toutes les formes de violence.

En effet, il existe un paradoxe entre les rôles clés joués par les femmes dans la gestion du ménage, la gestion communautaire, la gestion de certains secteurs agricoles, l'ingéniosité dans le secteur informel et leur statut de subordonnées, voire mineur, au pouvoir de décision, dans leurs droits à la propriété et la transmission des avoirs, dans les libertés individuelles et la protection de leur intégrité physique et psychologique contre toutes les formes de violence.

Le lien inextricable entre ces droits et la préservation de la paix et de la sécurité est bien établi. Nous devons donc adopter une approche systémique pour comprendre les interrelations entre les inégalités entre les sexes et la discrimination et les questions de paix et de sécurité dans la région.

D'autre part, d'énormes efforts ont été faits pour aider tous les États membres, à l'exception de quelques-uns, à élaborer des plans d'action nationaux (PAN) pour la mise en œuvre de la Résolution 1325.

Cependant, en raison des contraintes de ressources, bon nombre de ces plans n'étaient que sous forme de papier et très peu a été réalisé en termes de mise en œuvre.

Quelles sont les principales réalisations de la CEDEAO au cours des 20 dernières années (en matière de femmes, de paix et de sécurité) ?

La Commission de la CEDEAO a déployé des efforts considérables pour que les femmes soient au cœur du développement socio-économique de la région. C'est cet engagement politique au plus haut niveau qui a permis d'adopter en 2008 un Cadre de Prévention des Conflits de la CEDEAO communément appelé CPCC.

Le CPCC comprend quatorze composantes qui constituent la chaîne d'initiatives visant à renforcer la sécurité humaine et à intégrer les activités de prévention des conflits (opérationnelles et structurelles) et de consolidation de la paix.



D'énormes efforts ont été faits pour aider tous les États membres, à l'exception de quelques-uns, à élaborer des plans d'action nationaux (PAN) pour la mise en œuvre de la Résolution 1325





La composante 10 du CPCC, intitulée Femmes, paix et sécurité, vise à faciliter la mise en œuvre des dispositions de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies ; les dispositions pertinentes du Traité révisé de la CEDEAO de 1993, en particulier l'article 63 et les dispositions consacrées aux femmes et aux jeunes dans les articles 40, 42 et 43 du Protocole additionnel de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance.

Pour traduire ces documents de politique de genre en programmes opérationnels, la CEDEAO, à travers son Centre pour le développement du genre (CCDG), a adopté le Plan d'action régional de la CEDEAO pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies et des programmes connexes, en 2010, grâce au soutien financier du PNUD.

Après l'adoption de ce plan, en collaboration avec UNOWAS et ONU Femmes, la CEDEAO a soutenu l'établissement de plans d'action nationaux sur la Résolution 1325 dans 13 États membres de la CEDEAO entre 2010 et 2014. Le but ultime des plans était d'accélérer les efforts des États membres de la CEDEAO dans la mise en œuvre des engagements internationaux, continentaux et régionaux concernant les femmes, la paix et la sécurité.

En 2017, la CEDEAO a également adopté un plan d'action du CPCC pour la composante femmes, paix et sécurité. Ce Plan est le résultat de consultations avec les mécanismes gouvernementaux, les acteurs de la société civile et les partenaires techniques et financiers sur les priorités de la région en termes de leadership et d'inclusion des besoins spécifiques des femmes en matière de paix et de sécurité dans la région.



En 2017, la CEDEAO a également adopté un plan d'action du CPCC pour la composante femmes, paix et sécurité



On peut également citer la mise en place d'un système d'alerte précoce au niveau régional avec une composante visant à intégrer la dimension genre dans le système d'alerte basé sur des données de genre désagrégées sur les victimes, les informateurs, les rôles et impacts différenciés entre les femmes et les hommes, l'analyse des besoins spécifiques au genre, etc.

A cela encore, nous pouvons ajouter la production d'un manuel et de modules de formation sur l'intégration du genre dans le système d'alerte précoce de la CEDEAO en vue d'inclure le genre dans les différentes phases de l'alerte précoce, en particulier dans la collecte et l'analyse des données ainsi que la formulation et la mise en œuvre de réponses appropriées.

Le Département des Affaires Sociales et du Genre, à travers le Centre pour le développement du genre de la CEDEAO, a également fait des efforts supplémentaires pour promouvoir la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest, en mettant en place des mécanismes régionaux impliquant les organisations de la société civile. Ainsi, œuvrant dans le domaine des femmes et de la sécurité, le Réseau sur la paix et la sécurité des femmes dans la région de la CEDEAO (NOPSWECO) et le Réseau ouest-africain des jeunes femmes leaders (ROAJELF) ont été créés en 2009.

L'appui technique et financier apporté aux antennes nationales de NOPSWECO et ROAJELF a permis de développer des programmes de sensibilisation à la Paix et à la Sécurité et de combiner ces activités avec des programmes économiques avec les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (VSLA) afin de garantir une paix durable et de promouvoir la lutte contre la féminisation de la pauvreté.

La CEDEAO a également transformé le Comité des Sages en Comité des personnes Sages afin de permettre l'intégration des femmes dans le mécanisme de diplomatie préventive en matière de paix et de sécurité pour la région de l'Afrique de l'Ouest.

Un plan d'action pour l'égalité des sexes et les élections a également été adopté en 2017 pour garantir la participation des femmes et des filles aux élections et leur protection en période électorale et post-électorale.

Nos interventions vont jusqu'à soutenir les victimes de violence sexiste et organiser des campagnes de sensibilisation sur la lutte contre l'impunité et le plaidoyer pour une législation sur la tolérance zéro pour les crimes sexistes, y compris le viol.



La CEDEAO a également transformé le Comité des Sages en Comité des personnes Sages afin de permettre l'intégration des femmes dans le mécanisme de diplomatie préventive en matière de paix et de sécurité pour la région de l'Afrique de l'Ouest



En collaboration avec UNOWAS, un dialogue avec les décideurs a également eu lieu à travers des missions de solidarité dans les pays en conflit.

Le partenariat se poursuit également grâce à la contribution de la CEDEAO au Groupe de travail sur les femmes, les jeunes, la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel, en tant que membre fondateur de ce groupe.

En tant qu'organisation régionale, que pouvez-vous faire de plus pour faire avancer la cause des femmes et des jeunes ?

Aujourd'hui, malgré le travail remarquable réalisé par la CEDEAO en termes de plaidoyer et d'actions pour l'implication des femmes dans la prévention des conflits, leur présence effective dans la prise de décision et leur protection dans les situations de conflit et d'après conflit restent des défis majeurs. Les femmes, les filles et les enfants sont les principales victimes de la violence politique et sociale. Il est donc nécessaire de promouvoir la culture de la paix et de mettre en œuvre le plan d'action de la composante Femmes, Paix et Sécurité du CPCC pour accélérer l'intégration régionale des peuples et une paix durable dans la région.

Les femmes doivent être impliquées en permanence dans les mécanismes de prévention et de règlement des conflits. En effet, comme vous le savez, en termes de sécurité en Afrique de l'Ouest certains pays sont exposés à l'insécurité et la population jeune est devenue la cible de la criminalité transfrontalière et du radicalisme, de l'urbanisation rapide de la majorité de ses pays et de la naissance de terroristes et djihadistes. Des groupes de la bande sahélo-saharienne ont encore aggravé la situation. À cela, il faut ajouter les défis de la gouvernance et de la pauvreté. En effet, sur les 15 États membres de la CEDEAO, 11 sont parmi les pays les plus pauvres du monde.

Ce contexte difficile doit nous pousser vers plus de synergie en impliquant les 52% de la population qui sont des femmes et 66% de la population qui sont des jeunes de notre région. Ils doivent être suffisamment impliqués dans la prise de décision pour prévenir et alerter sur les menaces à la paix et à la sécurité et participer au maintien de la paix.

Actuellement, mon Département se mobilise avec d'autres départements de la Commission et avec des partenaires des Nations Unies et de la société civile pour prévenir les risques éventuels de conflits et leurs impacts sur les femmes, les jeunes et les enfants dans les pays qui organiseront des élections d'ici décembre 2020 et 2021. Un accent important sera



La CEDEAO a également transformé le Comité des Sages en Comité des personnes Sages afin de permettre l'intégration des femmes dans le mécanisme de diplomatie préventive en matière de paix et de sécurité pour la région de l'Afrique de l'Ouest





mis sur le plaidoyer et des actions énergiques seront prises pour des élections pacifiques et transparentes, mais surtout pour une participation efficace et productive des femmes à ces élections.

Je dois également ajouter qu'après avoir formé des femmes médiatrices pour soutenir les initiatives de paix dans la région et contribuer à la construction de solutions viables pour les pays en situation de conflit, mon Département se mobilise aujourd'hui, dans une dynamique continentale enclenchée par l'Union africaine, pour soutenir la plate-forme régionale Afrique de l'Ouest FEMWISE.

Pour soutenir la gouvernance démocratique dans nos pays, mon département travaille également à renforcer la participation des femmes dans les organes de décision en promouvant des lois sur l'équité entre les sexes et des lois pour la tolérance zéro pour la violence sexuelle et sexiste dans nos États membres, en particulier dans le contexte de la COVID-19.

La place des jeunes est également à reconsidérer dans la construction de la paix. J'ai dit plus tôt, en parlant des réalisations de la CEDEAO, que nous avons créé des clubs de paix dans certains pays. Ceci est très bénéfique mais n'aborde cependant pas les propensions aux conflits et à la violence dans les espaces publics et domestiques.

Un ambitieux programme de formation des jeunes pour réduire le chômage endémique dans la région, couplé à une sensibilisation à la paix et à la sécurité, permettrait certainement de lutter contre le radicalisme et le terrorisme violent, la criminalité économique transfrontalière et les violences sexuelles et sexistes. Mon Département y travaille également.



Commémoration de la Journée Internationale de la Femme à la CEDEAO. Abuja, mars 2020.



Nous restons convaincus que le dividende démographique des jeunes pourrait également se concrétiser dans des secteurs prometteurs tels que l'industrie culturelle et créative, soutenu par des programmes de formation et de sensibilisation sur la paix et la prévention de la sécurité.

Mon Département compte s'appuyer fortement sur ses deux leviers opérationnels que sont le Centre de Développement Genre de la CEDEAO basé à Dakar et le Centre de Développement Jeunesse et Sport de la CEDEAO basé à Ouagadougou pour la mise en œuvre de programmes d'envergure pour la consolidation des paix dans la région.

En termes de participation, comment voyez-vous l'avenir des femmes en Afrique de l'ouest ?

L'avenir des femmes en Afrique de l'Ouest est assez prometteur. Aujourd'hui, nous avons une femme nommée Premier ministre au Togo et des femmes candidates aux élections présidentielles au Burkina Faso et en Guinée. Nous avons également eu, dans le passé, une femme présidente de la République. Je veux dire Son Excellence Mme Ellen Johnson Sirleaf au Libéria. La loi criminalisant le viol a été adoptée au Sénégal et des lois sur les quotas et l'égalité des sexes existent dans des pays comme Cabo Verde, la Guinée, le Niger et le Sénégal.

L'expérience nous a enfin montré que lorsque l'approche technique, je veux dire la capacité à développer de bonnes lois sur l'implication politique des femmes, est établie et si elle est associée à une approche politique pour maintenir le dialogue avec les décideurs, nous pouvons obtenir des résultats probants. Les organisations de femmes et de jeunes regorgent de potentiels qui doivent être libérés pour soutenir les transformations sociales et économiques recherchées pour la région.

En termes d'autonomisation économique des femmes, grâce aux efforts conjoints de la Commission de la CEDEAO et de ses États membres, la contribution des femmes dans la chaîne de valeur agricole s'est grandement améliorée. Nous avons également mis en place une plate-forme régionale pour interconnecter les femmes entrepreneurs de la région, grâce au soutien de la Banque Africaine de Développement (50 millions de femmes africaines parlent).

Les enfants ne sont pas en reste. Un important programme de protection de l'enfance est mené dans certains pays de la CEDEAO grâce au soutien de la Coopération italienne et du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (Projet d'appui à la protection des enfants victimes de violations des droits-PAPEV).



Aujourd'hui,
nous avons une
femme nommée
Premier ministre
au Togo et des
femmes candidates
aux élections
présidentielles au
Burkina Faso et en
Guinée



Quel message souhaiteriez-vous transmettre aux organisations de femmes / jeunes et aux gouvernements de la sous-région ?

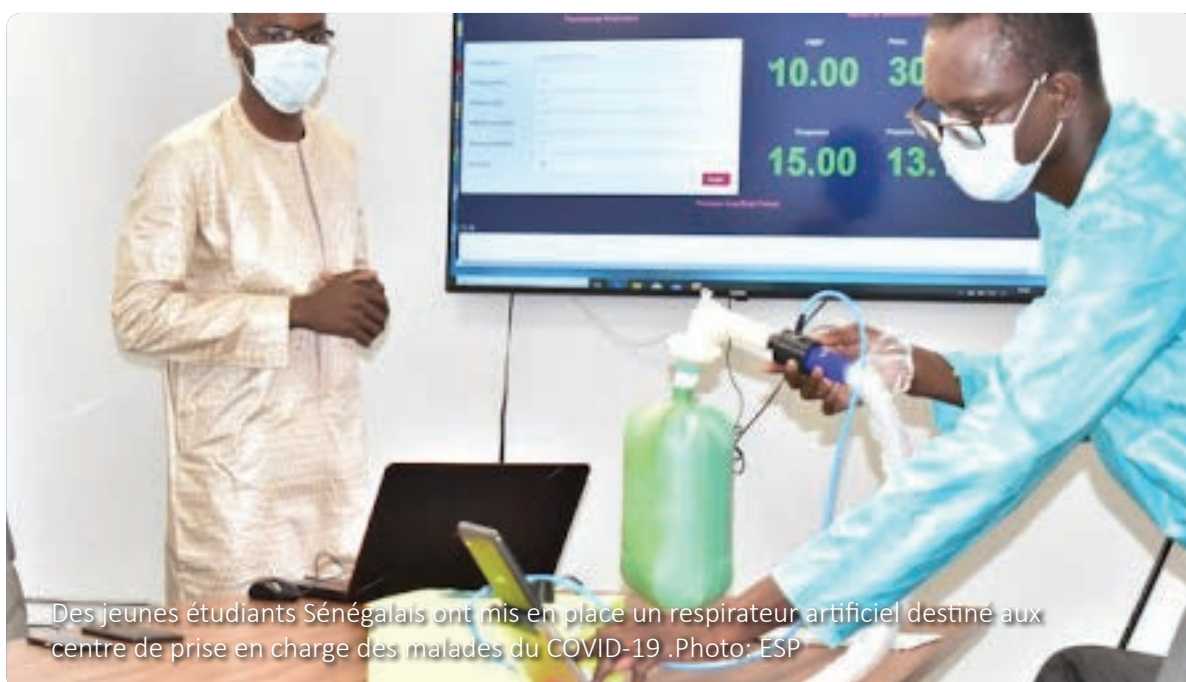
Tout d'abord, je voudrais adresser un message de réconfort à toutes les victimes de la pandémie du Corona. A toutes les familles qui ont perdu un des leurs et à tous ceux qui luttent contre la maladie, j'exprime ma solidarité et ma compassion.

Je voudrais également exprimer ma gratitude à tous les ministères en charge du Genre, de la Famille et des Femmes dans les États membres de la CEDEAO et aux Organisations de Femmes et de Jeunes de la Région, pour le travail remarquable qu'ils mènent en Afrique de l'Ouest pour soutenir l'action humanitaire de la CEDEAO programmes sociaux et de genre. Comme vous le savez, la seule raison de l'existence de la CEDEAO est de servir quotidiennement les populations de notre Communauté. Ce travail n'aurait pas été réalisé sans le soutien constant de ces ministères et organisations. C'est donc le moment de les remercier et aussi de les inviter à construire davantage de synergies afin d'accomplir l'ambitieux et vaste projet d'intégration régionale au bénéfice des femmes, des jeunes et des enfants.

Plus d'articles dans le Mag

- [Élections en Afrique de l'Ouest et le Sahel, entre crises et espoir](#)
- [UNOWAS promeut la participation des femmes aux processus de paix](#)
- [« Les résultats atteints sont encourageants mais sont encore loin des objectifs fixés par la Résolution 1325 »](#)
- [« La Commission de la CEDEAO a déployé des efforts considérables pour que les femmes soient au cœur du développement socio-économique de la région »](#)
- [Malgré la COVID-19, la mise en œuvre des Résolutions 2250 et 2419 relatives aux jeunes, la paix et la sécurité est en bonne voie en Afrique de l'Ouest et au Sahel](#)
- [Les femmes et les jeunes constituent un maillon essentiel pour toute politique de développement](#)
- [Le travail de la Commission mixte Cameroun-Nigeria récompensé par le prix Raymond Milefsky](#)
- [UNOWAS en Bref](#)

Malgré la COVID-19, la mise en œuvre des Résolutions 2250 et 2419 relatives aux jeunes, la paix et la sécurité est en bonne voie en Afrique de l'Ouest et au Sahel



UNOWAS a mené, en septembre 2020, une enquête auprès des organisations de jeunes femmes et hommes dans 17 pays de la sous-région pour mesurer l'impact de la pandémie COVID-19 sur les jeunes, leurs activités et la mise en œuvre des résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018).

La pandémie de la COVID-19 continue de menacer les populations et les économies des pays. Selon les résultats de l'enquête menée par UNOWAS, l'influence de la COVID-19 sur les jeunes femmes et hommes en Afrique de l'Ouest et au Sahel est assez significative. Les 18-29 ans et les 30-39 ans sont les tranches d'âge les plus touchées et représentent respectivement 22% et 28% des cas confirmés. S'il faut tout de même reconnaître qu'elles bénéficient d'un taux de mor-





La présentation du prototype de respirateur togolais à l'université de Lomé. Photo: Université de Lomé

talité faible (8% des cas de décès), il n'en demeure pas moins qu'elles subissent une forte pression de l'impact de la pandémie : perte d'emplois avec la fermeture d'entreprises, notamment celles du secteur informel, baisse ou perte totale de revenus. Le chômage grandissant et la pauvreté accentuée se juxtaposent à la cherté de la vie. L'oisiveté, le stress et la dépression prennent place dans la vie de plusieurs jeunes et donnent lieu à l'exacerbation des violences qui menacent la cohésion sociale au sein des communautés.

Contribution significative des jeunes dans la lutte contre la COVID-19

Malgré ce bouleversement, l'implication des jeunes, usant de plusieurs alternatives, ne s'est pas fait attendre. A travers leurs organisations et parfois à travers des actions citoyennes individuelles, ils se sont mobilisés pour contribuer, dans leurs pays respectifs, à limiter la propagation de cette pandémie et son impact sur les conditions de vie et de travail. Leurs apports se concentrent sur les activités de renforcement de capacités sur la prévention et la riposte ainsi que des actions de sensibilisation des communautés à travers des émissions radios et la publication sur les médias et réseaux sociaux des supports de communication et d'information éducatives. Au Niger par exemple le Comité National des Jeunes, avec l'appui de l'UNICEF, a mis à la disposition des jeunes une plateforme numérique d'information et de formation.

Les jeunes contribuent également à des actions humanitaires avec des dons en matériel médical, en matériel hygiénique et de protection parfois fabriqué par eux-mêmes et en kits alimentaires aux populations vulnérables. Ils se font remarquer par ailleurs, par leur ingéniosité dans la fabrication de dispositifs de protection et de traitement contre le virus. C'est



Malgré les bouleversements, l'implication des jeunes, usant de plusieurs alternatives, ne s'est pas fait attendre



le cas au Ghana et au Togo avec des dispositifs innovants de lave-mains associés à l'énergie solaire, au Sénégal avec le robot infirmier et le distributeur automatique de gel hydroalcoolique, et des respirateurs, comme au Togo.

La violence pendant la crise du COVID-19 a un impact négatif sur la mise en œuvre de la Résolution 2250

Cependant, même s'il faut signaler que le partenariat entre les organisations de jeunes, les gouvernements et les partenaires techniques et financiers n'a pas subi de préjudice, la mise en œuvre des Résolutions 2250 et 2419 a été ébranlée par le ralentissement ou l'arrêt des activités programmées qui ne peuvent se dérouler à la suite des restrictions liées à la COVID-19. En outre, les actes de violences signalés dans certains pays comme la Sierra Leone, la Guinée, avec la mort de 12 jeunes, et le Niger à la suite de certaines mesures restrictives ont un impact négatif sur la mise en œuvre de la résolution 2250 (2015).

Toutefois, les activités menées par les jeunes sont de nature à permettre une harmonie en faveur de la stabilité au sein des communautés. Aussi, face à des failles dans l'acceptation et la mise en pratique de certaines mesures barrières et à la non-maîtrise des contrariétés provoquant des soulèvements et violences, les jeunes ont-ils été là pour contribuer à apaiser les tensions. C'est l'exemple encore des sensibilisations nocturnes et l'appel des jeunes à la retenue au Niger.

Il est important de ne pas perdre de vue le déséquilibre économique et sociétal qui fait craindre des situations de crise plus aggravantes chez les jeunes femmes et hommes, et rester mobiliser pour les soutenir pendant et après la crise sanitaire, afin de leur permettre de contribuer pleinement à la paix et au développement.

Plus d'articles dans le Mag

- [Élections en Afrique de l'Ouest et le Sahel, entre crises et espoir](#)
- [UNOWAS promeut la participation des femmes aux processus de paix](#)
- [« Les résultats atteints sont encourageants mais sont encore loin des objectifs fixés par la Résolution 1325 »](#)
- [« La Commission de la CEDEAO a déployé des efforts considérables pour que les femmes soient au cœur du développement socio-économique de la région »](#)
- [Malgré la COVID-19, la mise en œuvre des Résolutions 2250 et 2419 relatives aux jeunes, la paix et la sécurité est en bonne voie en Afrique de l'Ouest et au Sahel](#)
- [Les femmes et les jeunes constituent un maillon essentiel pour toute politique de développement](#)
- [Le travail de la Commission mixte Cameroun-Nigeria récompensé par le prix Raymond Milefsky](#)
- [UNOWAS en Bref](#)

ENTRETIEN AVEC MME. AGATHE TELOU

« Les femmes et les jeunes constituent un maillon essentiel pour toute politique de développement »

Agathe Telou est la conseillère en genre de UNOWAS. Elle parle de son rôle et aussi de ses perspectives en tant que femme et mère pour faire progresser la participation des femmes et des jeunes dans les processus décisionnels en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Entretien.



Agathe Telou ►
Conseillère en genre d'UNOWAS

Vous êtes la conseillère genre à UNOWAS depuis 8 années, en quoi consiste votre travail au quotidien ?

En tant que conseillère genre, mon rôle est de veiller, à l'institutionnalisation du genre au sein du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) tout en appuyant son Chef et Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies dans ses décisions et actions relatives à la mise en œuvre du mandat du bureau.



Concrètement, mon travail repose sur quatre volets : Premièrement, conseiller le chef de la mission, les dirigeants et les chefs de sections et unités sur les moyens et manières d'intégrer le genre dans la conduite de leurs activités, et les guider dans la mise en œuvre des Résolutions 1325 (2000) et suivantes du Conseil de Sécurité des Nations Unies relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité.

Mais compte tenu du caractère transversal de la thématique du genre, je développe des outils et des directives pour l'ensemble de la mission : j'assure le renforcement des capacités des collègues sur les questions de genre et apporte mon appui à toutes les sections et unités en vue de s'assurer de l'intégration de la perspective genre dans l'exécution de leurs activités. Cela va des missions de bons offices du Représentant Spécial et de ses initiatives à celles de toute la mission en matière de diplomatie préventive, en passant par l'accompagnement des pays dans le cadre des élections, de la médiation, de la prévention de l'extrémisme violent et la gestion des divers conflits.

Deuxièmement, mon rôle est aussi de promouvoir et de faciliter la mise en œuvre, par les Etats et Gouvernements, des Résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité. A ce niveau, nous avons développé une collaboration et un partenariat étroit avec les organisations régionales, notamment la CEDEAO, l'Union du Fleuve Mano et le G5 Sahel, de même qu'avec les entités des Nations unies et d'autres parties prenantes, afin de mutualiser les moyens pour une meilleure coordination des actions visant à éviter la dispersion de nos énergies et la duplication de nos interventions. Dans le même ordre d'idées, nous avons, ensemble, mis en place, en avril 2009, un groupe de travail multi acteurs représenté dans 17 pays, que nous co-coordonnons avec ONU Femmes.

Troisièmement, je recueille et évalue les données et informations relatives à la mise en œuvre des Résolutions dans la région en vue de contribuer au rapport du SG de l'ONU sur la mise en œuvre des Résolutions 1325 (2000) et suivantes du Conseil de Sécurité.

Enfin, mon quatrième volet d'action, depuis l'adoption en 2015 par le Conseil de Sécurité de l'ONU de la résolution 2250 (2015) sur les jeunes, la paix et la sécurité, je suis également chargée du programme d'implication des jeunes femmes et hommes dans les processus de paix et de sécurité dans les 17 pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel.



J'assure le renforcement des capacités des collègues sur les questions de genre et apporte mon appui à toutes les sections et unités en vue de s'assurer de l'intégration de la perspective genre dans l'exécution de leurs activités





Célébration de la Journée internationale de la femme avec le Groupe Thématique Régional sur le Genre (R GTG) des agences de l'ONU au Sénégal. Dakar, 6 mars 2019. Photo: UNOWAS

Vous êtes au contact des femmes et des jeunes, pensez-vous qu'ils jouent pleinement leur rôle dans le développement de la sous-région ?

Les femmes et les jeunes constituent un maillon essentiel pour toute politique de développement et pour l'établissement d'une paix durable.

Selon les statistiques, les femmes constituent un peu plus de la moitié de la population totale mondiale et près de 60 % de la population active. De plus, plus d'un tiers d'entre elles sont cheffes de ménages, mais paradoxalement, elles sont celles qui tirent le moins de bénéfice des retombées économiques et plusieurs d'entre elles vivent en dessous du seuil de pauvreté dans le monde en développement.

Mère en moyenne de quatre enfants, la femme s'occupe des tâches domestiques, de diverses autres activités sources de revenus, mais également, de la vie politique et de plus en plus, de la gestion des affaires communautaires et nationales. Les femmes, aussi bien en milieu rural qu'urbain sont incontestablement des agents économiques importants et sont présentes dans tous les secteurs économiques, surtout dans l'économie informelle.

En milieu rural, les femmes sont non seulement responsables du processus de production surtout au niveau des cultures vivrières où elles s'occupent de la transformation et de la conservation des vivres, mais sont également fortement impliquées dans la sphère sanitaire à travers leur rôle dans les soins de santé tel que l'accouchement ou l'hygiène du milieu, l'approvisionnement en eau, l'amélioration de l'habitat et de l'alimentation de la famille, ainsi que de la transformation et de la commercialisation des produits récoltés. Les femmes



Mère en moyenne de quatre enfants, la femme s'occupe des tâches domestiques, de diverses autres activités sources de revenus



Sahéliennes jouent un rôle indéniable dans la lutte contre la désertification. Elles sont à l'origine de plusieurs activités pionnières en matière de protection de l'environnement.

Dans bien des villes, les femmes sont de plus en plus amenées à jouer un rôle économique important et contribuent aux revenus du ménage, bien au-delà du simple apport complémentaire aux petites dépenses quotidiennes.

Les femmes créent ou militent dans des groupes, associations et réseaux à travers lesquels elles développent et mettent en œuvre diverses activités de développement. Elles constituent des passerelles de paix et d'éducatrices tout en facilitant la communication et les négociations.

Leur entrain dans la participation à la prise de décision se remarque, aujourd'hui, par leur éclatante ascension à des postes stratégiques de prise de décisions.

Les jeunes particulièrement sont considérés comme les vecteurs de changement. Energiques et beaucoup plus tournés vers l'innovation créative, ils contribuent énormément à l'économie de leurs pays à travers leurs entreprises et leur participation au processus de développement et de consolidation de la paix. Cette posture a justifié d'ailleurs, la nomination d'un envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour les jeunes et le développement des stratégies et programmes qui les mettent au cœur de l'action.

Les initiatives basées sur les principes d'inclusion avec une prise en compte effective de la dimension genre marquent leur différence par l'atteinte des résultats escomptés. Toutefois, des solutions aux barrières culturelles et à l'accès limité aux moyens financiers et de production ainsi que l'amélioration de la prise en compte des besoins spécifiques des femmes et des filles pourront permettre de booster davantage le rôle des jeunes et des femmes dans le développement de la sous-région.

Comment évaluez-vous la contribution du partenariat régional-notamment avec la CEDEAO- dans l'avancement de la question du genre ?

Les Nations Unies et Les autres partenaires, comme la CEDEAO, travaillent en étroite collaboration sur les questions de genre avec une vision partagée sur le cadre normatif, la mobilisation des moyens et le renforcement des capacités des Etat mais aussi des organisations de femmes et de



Les Nations Unies
et Les autres
partenaires,
comme la CEDEAO,
travaillent en étroite
collaboration sur les
questions de genre
avec une vision
partagée sur le
cadre normatif



jeunes et tout autre acteur au service de l'équité et de l'égalité de genre en général, et la mise en œuvre des agendas « Femmes, Paix et Sécurité » et « Jeunes, Paix et Sécurité », en particulier.

Le travail fourni par la CEDEAO pour la mise en place des mécanismes, structures, cadres, politiques et stratégies en vue de traiter la question de genre et de la promotion des femmes et des jeunes, est un exemple à suivre.

Une telle structuration facilite la collaboration et permet de placer les décisions politiques et stratégiques au niveau du Conseil des Ministres auxquels les partenaires, y compris les Nations Unies, sont conviés. Le niveau opérationnel et technique venant en amont pour préparer la réunion ministérielle, la cohérence et la pertinence dans les interventions sont naturellement au rendez-vous.

Concernant les autres organisations régionales, notamment l'Union du Fleuve Mano et le G5 Sahel, chacune a également une unité ou un département chargé des questions de genre. Toutes, ont facilité la mise en place de réseaux des femmes et des jeunes travaillant sur les thématiques genre, femmes, jeunes, paix et sécurité dans leurs zones de couverture. Et, dans le cadre du partenariat sous-régional pour le suivi et la mise en œuvre des Résolutions 1325 (2000) et suivantes du conseil de sécurité des Nations Unies, sous la coordination d'UNOWAS et d'ONU FEMMES, toutes ces organisations interagissent avec les organisations de la société civile, le monde académique, les centres de formation, les entités des Nations Unies dans la région, au sein du groupe de Travail, Femmes, Jeunes Paix et Sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel ; cette plateforme multi acteurs qui constitue une belle réalisation de la sous-région reconnue ainsi au niveau international.

Quel conseil pourriez-vous donner aux gouvernements de la sous-région pour aboutir à la pleine participation des femmes ?

25 ans après la Conférence de Beijing assortie de son plan d'action et 20 ans de mise en œuvre de la Résolutions 1325 (2000) et suivantes du Conseil de Sécurité des Nations Unies, je formulerais quatre conseils à l'attention des gouvernements de la sous-région :

D'abord, Il faut écouter les femmes et les jeunes- et prendre en compte leurs besoins et préoccupations.

Ensuite, les Etats de la région ont fourni beaucoup d'efforts et ont démontré leur volonté de réduire les inégalités et les



Le travail fourni par la CEDEAO pour la mise en place des mécanismes, structures, cadres, politiques et stratégies en vue de traiter la question de genre et de la promotion des femmes et des jeunes, est un exemple à suivre



discriminations, notamment à travers l'adoption des lois et autres dispositions pour protéger les femmes et les filles et/ou promouvoir leur pleine participation politique et aux processus de paix et de développement de leur pays. Il faut maintenant passer à l'action à travers la mise en œuvre effective des lois et dispositions votées ou adoptées. Les gouvernements de la sous-région doivent se doter des moyens et prendre des mesures (notamment des décrets ou arrêtés d'application, et dans certains, l'allocation budgétaire) pour faire appliquer les lois votées. Certains sont déjà sur la voie et nous les encourageons à en faire davantage.

Puis, plusieurs femmes médiatrices communautaires, locales et nationales de haut niveau ont été formées dans tous les pays de la sous-région. La CEDEAO, les autres organisations régionales, ONU FEMMES et UNOWAS, ensemble, avec d'autres partenaires, avons accompagné et facilité ce processus qui a abouti à la mise en place de réseaux de femmes médiatrices dont FEMWISE Afrique de l'Ouest. Nous invitons les Gouvernements à impliquer ces femmes médiatrices dans tous les processus d'analyse et de gestion des conflits, de même que dans les processus de négociation, de médiation et de construction d'une paix durable dans les pays et dans la sous-région.

Enfin, les gouvernements doivent allouer des fonds aux programmes relatifs au genre, à la promotion des femmes et des jeunes, notamment, une allocation budgétaire nationale au plan d'action national pour la mise en œuvre des Résolutions 1325 (2000) et suivantes du conseil de Sécurité des Nations Unies pour assurer la protection des femmes et des filles et promouvoir leur pleine participation politique, à la prévention et la gestion des conflits, ainsi qu'aux processus de paix et de sécurité de leur pays.

Les gouvernements de la sous-région ne peuvent parvenir aux résultats escomptés pour l'atteinte des objectifs du développement durable 5 et 16 (relatifs à l'égalité homme-femme et à la paix et la sécurité), que par des actions plus concertées et plus inclusives, le respect des principes d'égalité homme-femme, l'autonomisation des femmes et des jeunes, et la mise en place d'un cadre propice à leur participation, à leur influence et à leur leadership.

Plus d'articles dans le Mag

- [Élections en Afrique de l'Ouest et le Sahel, entre crises et espoir](#)
- [UNOWAS promeut la participation des femmes aux processus de paix](#)
- [« Les résultats atteints sont encourageants mais sont encore loin des objectifs fixés par la Résolution 1325 »](#)
- [« La Commission de la CEDEAO a déployé des efforts considérables pour que les femmes soient au cœur du développement socio-économique de la région »](#)
- [Malgré la COVID-19, la mise en œuvre des Résolutions 2250 et 2419 relatives aux jeunes, la paix et la sécurité est en bonne voie en Afrique de l'Ouest et au Sahel](#)
- [Les femmes et les jeunes constituent un maillon essentiel pour toute politique de développement](#)
- [Le travail de la Commission mixte Cameroun-Nigeria récompensé par le prix Raymond Milefsky](#)
- [UNOWAS en Bref](#)

Le travail de la Commission mixte Cameroun-Nigeria récompensé par le prix Raymond Milefsky



La Commission Mixte Cameroun-Nigéria (CMCN) a obtenu le prix Raymond Milefsky 2020. Créée en novembre 2002 par le Secrétaire général de l'ONU à la demande des présidents d'alors, Paul Biya, du Cameroun et Olusegun Obasanjo du Nigéria. La CMCN a pour objectif de faciliter la mise en œuvre de l'arrêt du 10 octobre 2002 de la Cour internationale de justice (CIJ) sur le différend frontalier entre les deux pays, déclenché par des revendications de souveraineté sur la péninsule de Bakassi.

Le Centre de recherche sur les frontières de l'Université de Durham (Etats-Unis), IBRU a décerné le 20 juillet 2020, le prix Raymond Milefsky à la Commission Mixte Cameroun-Nigéria (CMCN). Un prix qui récompense le travail de la CMCN sur le différend frontalier entre le Cameroun et le Nigeria.

« Nous sommes honorés et très heureux de cette reconnaissance par IBRU du travail accompli par la CMCN en faveur de la paix entre les deux pays et dans la sous-région », a déclaré le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), Mohamed Ibn Chambas, en sa qualité de président de la CMCN.

▲ Les équipes de la CNMC procède à l'installation de bornes à la frontière entre le Cameroun et le Nigeria.
Photo: UNOWAS/Daniel Baril



Depuis sa création, la CMCN a facilité le transfert pacifique de l'autorité sur Bakassi vers le Cameroun par le biais de l'accord de Greentree, conformément à l'arrêt de la Cour Internationale de Justice. A ce jour, grâce au travail de la Commission, 2.001 kilomètres de démarcation ont été arpentés et approuvés par les deux parties sur un totale d'environ 2.100 kilomètres.

En dépit des réalités du terrain extrêmement difficiles et des attaques des groupes armés, la CMNC a également mis l'accent sur des initiatives de renforcement de la confiance, l'inclusion des populations dans le processus de démarcation et la mise en place de programmes de développement économique afin d'atténuer les impacts causés par la délimitation des nouvelles frontières.

Pour le directeur de l'IBRU, Philip Steinberg, « la CMNC a accompli un travail vraiment extraordinaire, combinant la mission technique de démarcation des frontières avec de grands efforts de réconciliation et de sensibilisation communautaires, le tout dans un environnement politiquement hostile. En d'autres termes, **la Commission Mixte Cameroun-Nigeria illustre de façon spectaculaire comment le processus frontalier, si souvent associé à la division et à la discorde, peut aussi être un moyen de consolidation de la paix.** Il s'agit d'une mission qui correspond à celle de l'IBRU, ainsi qu'aux valeurs qui ont motivé la carrière de Ray Milefsky. »

Le prix Milefsky est décerné chaque année à une personne ou à une organisation qui a fait progresser la coopération transfrontalière. Ce prix est rendu possible grâce à un legs de la succession de Raymond Milefsky, un expert des frontières du Département d'État américain. Il comprend un prix en espèces de 745 £.

Pour plus d'informations sur le travail de la CMCN, visitez notre site : <https://unowas.unmissions.org/fr>.

Plus d'articles dans le Mag

- Élections en Afrique de l'Ouest et le Sahel, entre crises et espoir
- UNOWAS promeut la participation des femmes aux processus de paix
- « Les résultats atteints sont encourageants mais sont encore loin des objectifs fixés par la Résolution 1325 »
- « La Commission de la CEDEAO a déployé des efforts considérables pour que les femmes soient au cœur du développement socio-économique de la région »
- Malgré la COVID-19, la mise en œuvre des Résolutions 2250 et 2419 relatives aux jeunes, la paix et la sécurité est en bonne voie en Afrique de l'Ouest et au Sahel
- Les femmes et les jeunes constituent un maillon essentiel pour toute politique de développement
- Le travail de la Commission mixte Cameroun-Nigeria récompensé par le prix Raymond Milefsky
- UNOWAS en Bref

UNOWAS accueille sa nouvelle Représentante spéciale adjointe pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel



Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) a une nouvelle Représentante spéciale adjointe. Il s'agit de Mme Giovania Biha, du Burundi qui succède à Mme Ruby Sandhu-Rojon.

C'est dans des conditions particulières de télétravail liées à la COVID-19 que Mme Biha a pris fonction le 1er septembre 2020, suite à sa nomination par le Secrétaire général de l'ONU, le 25 juin 2020.

La nouvelle Représentante spéciale adjointe a une vaste expérience au sein du système des Nations Unies. Avant de rejoindre UNOWAS, elle était Directrice adjointe du Bureau de la coordination des activités de développement (BCAD). Mme Biha a aussi occupé plusieurs postes de direction au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), à la Commission économique pour l'Afrique (CEA), comme Secrétaire exécutive adjointe, à ONU Femmes, comme Directrice de la gestion, et au Secrétariat de l'ONU.

Avant d'intégrer les Nations Unies, elle a occupé des postes de direction à la Banque centrale du Burundi et à la Banque du commerce et de l'investissement.

Les poètes de la journée internationale de la paix



A l'instar du monde entier, UNOWAS a célébré le 21 septembre la Journée Internationale de la Paix. Sous le thème « Façonner la paix ensemble », cette journée 2020 a coïncidé avec le 75ème anniversaire des Nations Unies qui a invité des millions de personnes dans le monde à se joindre à la campagne ONU75, la plus large conversation mondiale sur la construction d'un avenir pacifique et prospère que nous voulons.

UNOWAS a tenu à organiser une discussion virtuelle qui a permis aux membres du personnel de partager leurs idées et réflexions sur comment mieux consolider la paix, et construire un monde meilleur.

A cette occasion, UNOWAS a initié un concours de poèmes sur le thème : « Façonner la paix ensemble ». Nous vous proposons ici une sélection de poèmes proposés par des membres du personnel d'UNOWAS qui ont laissé parler leur cœur dans la langue de leur choix, montrant ainsi l'importance du multilinguisme.

Pour plus d'informations: un.org/fr/un75



Isaac Mabaya

Face covered we are safe; exposed we
are a threat, the new image of terror.
Ignorance of one could be another's
death knell. I can't breathe!!

Lying in bed at night with the ache of
worry in your head; a pinch of worry
keeping you awake. A sneeze or a cough
more terrifying than the sound of a
gunshot.

Another case, another statistic; now you
understand why they say 'bless you' after
a sneeze for it sure was a clear sign of
death, a sad goodbye during the Spanish
flue.

With a virus refusing to put down its
crown, taking away the very social
construct of human freedom; together
we fall and alone we now stand.

United we must still stand yet we must
stand apart.

Love that held power, love thy neighbour
is to kill thy neighbour; of broken bonds
and families ripped apart.

Masked faces that was terror now but
the symbol of safety; how life has been
flipped over in our very own time.
Boundaries brought right onto our faces.

What a virus, what a disease; that which
is cured by hiding but until when?

1914, 1945, 2020 as humanity continues
to fight for survival. I can't breathe

The was Covid-19! United we trudge on.

Alice Diouf

wax jamm
def jamm
dox jamm
dund jamm
ngir jamm sakh

Dominique Chaby COLY

PAIX, tu es Sourire sans arme,
PAIX, tu es Amour dans les coeurs,
PAIX, tu es la Joie des enfants,
Jaam mo gueune !
Jaam tchi Aduna !

Ngozi Amu

The astronaut's perspective
That we begin to see the world like an
astronaut descending
In perspective
Amazed at how small we are
Yet fighting, deceiving and hurting
One another
When all the gains are elsewhere
To care, empower and help
Each other
To form part of something bigger
Like when a thousand stars align



Angelita

Un monde immonde

Les hommes inondent les ondes de comble

On trompe les comptes, infox ou intox

Peu importe, une ombre éclaire et elle est
paix !

Salut à tous ceux-là qui sèment (la paix)

Kouider

Paix- quatre lettres suffisent.

Des rêves, des espoirs Et des guerres- et
encore des guerres-

Le souffle du vent ne chante plus,

Le soleil froid, souvent timide enveloppe
l'air que tu respirez-

As-tu peur des lendemains incertains ou
veux-tu accompagner l'inconscience d'un
oiseau voyageur.

Il cherche, il scrute, les parcelles de cette
terre oh combien tourmentée.

Qu'avez-vous fait de vos rêves ?

Réveillez-les- dites-leur que- ELLE- vaut les
combats et les espérances-

Dites-leur qu'elle s'appelle la PAIX-

Anonyme

Paix que nous désirons tant

Paix qui tarde à venir s'installer
définitivement

Paix qui s'avance à petits pas timides

Nous te supplions de ne pas te faire
attendre.

Patrick Buse

Strategies

carefully crafted, spider's network swings
in the wind, waiting to entangle the
proudest envoy.

Gazelle, better avoids drinking where the
lions bath.

leaving no chance, the ants encircle
the wounded cockroach, all protocols
observed.

rattling his majestic antlers, elk steps out
from behind the trees.

the mighty shark dumbfounded by the
smokescreen squeezed out by Mr. squid.

even chameleon is envious.

the busy bees swarming around queen
at headquarters, returning from their
missions pressing out the sweetest
honey; exchanged for sugary water.

meanwhile out of the sea crawls the
turtle, burying her eggs in the sand.
most perish, eaten, stolen, or trampled
upon. but with luck, on a stormy night,
one cracks open, to pursue her solitary
journey across the oceans' depths for
a hundred years. the cuckoo, as for
him, leaves the hatching to his regional
counterparts.

the cuckoo, as for him, leaves the
hatching to his regional counterparts.

lost in the Sahelian sands, scorpion waits
for better times. over him, in beautiful
formation, fly the blackbirds, with their
tiny hearts, reaching where the rainbow
ends. how infallible their internal
compass.

struck down by deadly venom, so end
the longest terms. don't forget about the
three little pigs!

it's all about prevention